

Politique de santé

L'ARS Mayotte a su sortir de sa "zone de confort" pour corriger les choix pris à Paris

Publié le 23/07/20 - 18h23

"Interférences permanentes", "décisions brutales et inexplicables", "amateurisme"... L'audition au Sénat de la directrice générale de l'ARS Mayotte, Dominique Voynet, a pris l'allure d'une critique profonde de la gestion interministérielle du Covid-19 et de ses lourdeurs. Face à ces errements, l'agence a su décupler ses compétences logistiques.



L'action à Mayotte du ministère des Outre-mer face au Covid-19 (ici l'avion ministériel lors de la venue mi-mai d'Annick Girardin, chargé de 6,5 tonnes de fret sanitaire) est jugée "redondante" voire "contradictoire" avec celui de la Santé. (MOM)

"Au moment où certains se défoulent sur les ARS, il faut dire solennellement que nous sommes sortis de notre zone de confort, que nous avons appris des métiers qui n'étaient pas les nôtres." Lors de son audition le 22 juillet par la commission d'enquête du Sénat sur la gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus, la directrice générale de l'ARS Mayotte, Dominique Voynet, a témoigné pour "dire tout ce qu'elle pense" de la réaction somme toute efficace des pouvoirs publics locaux face au Covid-19 mais aussi de la lourdeur de la chaîne administrative qui relie Mayotte à Paris.

Un surnom d'"ARS logistix"

Née tout juste début janvier par scission avec son homologue de La Réunion, l'ARS a par exemple bâti "en un week-end" son plan de continuité de l'activité (lire [ici](#) et [là](#) nos articles). Sur place à près de 8 000 kilomètres de la métropole, "nous avons trouvé des solutions locales seuls, n'a pas caché celle qui a déjà une longue carrière politique derrière elle et fut à ses débuts anesthésiste-réanimatrice au CH de Dole (Jura, 1985-1989)*. C'est un défi et une fierté que d'avoir, et avec quels efforts, réussi à assurer dans la quasi-totalité des cas la continuité des approvisionnements. Nous sommes devenus très pros sur la chaîne logistique civile et militaire, aérienne et maritime, sur le rôle des transitaires et les lettres de transport aérien, sur les procédures de dédouanement, sur les contraintes techniques (palettes ou conteneurs)... Nous avons harcelé les cellules de crise des ministères, justifié chaque demande, arraché nos cheveux quand un colis urgent n'était pas chargé à cause du caprice d'un

pilote ou d'un gestionnaire d'entrepôt."

“ Nous avons harcelé les cellules de crise des ministères, justifié chaque demande, arrachés nos cheveux quand un colis urgent n'était pas chargé à cause du caprice d'un pilote ou d'un gestionnaire d'entrepôt...”

La gestion des masques est également citée en exemple de cette "ARS logistix", pour citer Dominique Voynet, avec dès le 17 mars une distribution à tous les professionnels de santé, hospitaliers et libéraux, aux sapeurs-pompiers, personnels du médico-social, des centres communaux d'action sociale et de l'aide à domicile, à tous les patients positifs et cas contacts. Un "boulot considérable" avec des distributions par prudence en nombre limité au début (2 masques chirurgicaux par jour) qui se sont desserrées à partir de juin (5 masques quotidiens) et élargies à toute la population cette fois par masques en tissu. "Nous avons des agents qui ne font que ça, faire des cartons et livrer des masques toutes les semaines", parfois "de famille en famille, de maison en maison". Le tout s'inscrit dans un contexte insulaire de "densité et précarité très fortes" alliant cohabitation intergénérationnelle, jeunesse (4% de la population a plus de 60 ans), pathologies chroniques lourdes chez des 40-50 ans là où, d'ordinaire, cela s'observe chez les 65-70 ans, faible niveau de scolarité, grande confiance aux rumeurs, etc.

Des choix parisiens pénalisants

En revanche, le relationnel de crise avec la métropole s'est révélé plus complexe. Si la directrice générale n'évoque que peu de difficultés avec le ministère des Solidarités et de la Santé, il en va autrement avec ses homologues, pointant des "décisions brutales et inexplicables imposées sans discussions", qui ont contribué à "rendre notre travail plus pénible et plus complexe". À titre d'illustration, c'est la suspension immédiate et sans préavis de tous les vols à partir du 20 mars, avec pour conséquence de "mettre en péril" l'acheminement du fret et des renforts sanitaires. Quant au pont aérien mis en œuvre — tout juste deux vols par semaine avec La Réunion et plus aucun vol direct vers Paris — "c'est l'impossibilité concrète et dramatique d''évaser" des patients dont le pronostic vital et fonctionnel s'évalue parfois à quelques heures". Cette décision "a généré la mise en place de lourdes cellules logistiques à la préfecture, à l'ARS et au CH de Mayotte" et "nous a bien plus pénalisés que la prise en charge des cas de Covid-19" (lire [ici](#) et [là](#) nos articles).

“ C'est une impression permanente d'interférences [...] d'amateurisme et de caprices même [...], une réelle difficulté à arrêter des décisions ministérielles robustes fondées sur les seules règles sanitaires.

D'une façon générale, Dominique Voynet parle d'une "impression permanente d'interférences avec la décision sanitaire", pour ne pas dire "d'amateurisme et de caprices même" parfois. En tout cas, d'"une réelle difficulté à arrêter des décisions ministérielles robustes fondées sur les seules règles sanitaires". Le ministère des Outre-mer, particulièrement décrié, voulait ainsi clairement "marquer de son empreinte" la crise mais de manière "redondante" si ce n'est "contradictoire".

La "lourdeur de l'interministériel"

Enfin, la responsable s'agace du rythme de production des textes officiels et de la "lourdeur de l'interministériel" avec "des dizaines et des dizaines d'instructions parfois redondantes, parfois contradictoires et inadaptées à notre territoire". Et de citer l'obligation de suivi du Covid-19 en Ehpad alors qu'il n'y a pas d'Ehpad à Mayotte ou l'injonction de mettre en bière chaque corps dans un île où la tradition est de les laver, d'utiliser un linceul puis très vite de les ensevelir. S'ajoutent à cela "une multiplicité de canaux de remontées de l'information très consommatrice en temps à un moment où nous étions sous l'eau" et

"des difficultés d'arbitrages interministériels". Elle évoque encore ces multiples "visios avec ou sans ministre, avec ou sans préfet, parfois concrètes ou productives, [...] parfois bavardes ou inutiles. Trop de ces réunions sont convoquées avec préfets, recteurs et directeurs généraux d'ARS, comme autant de figurants..."

* Longtemps responsable politique des Verts devenu depuis Europe écologie-Les Verts (EELV), Dominique Voynet a été ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (1997-2001), sénatrice de Seine-Saint-Denis (2004-2011) et maire de Montreuil (2008-2014), mais aussi eurodéputée (1991), députée (1997) et deux fois candidate à l'élection présidentielle (1995 et 2007).

Liens et documents associés

- L'audition de la directrice générale de l'ARS Mayotte

Thomas Quéguiner

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>